



# ENQUETE MOBILITES DOUCES TRAJETS DOMICILES ECOLE JEAN HANS ARP

- Démarche de consultation directe et anonyme des parents d'élèves
- Par la liste « Julien Eidenschenck et Christelle Holtzweiler »
- Pour le Conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021-2022
- Résultats transmis en amont à la mairie de Duttlenheim

# ENQUETE MOBILITES DOUCES

## TRAJETS DOMICILES ECOLE JEAN HANS ARP

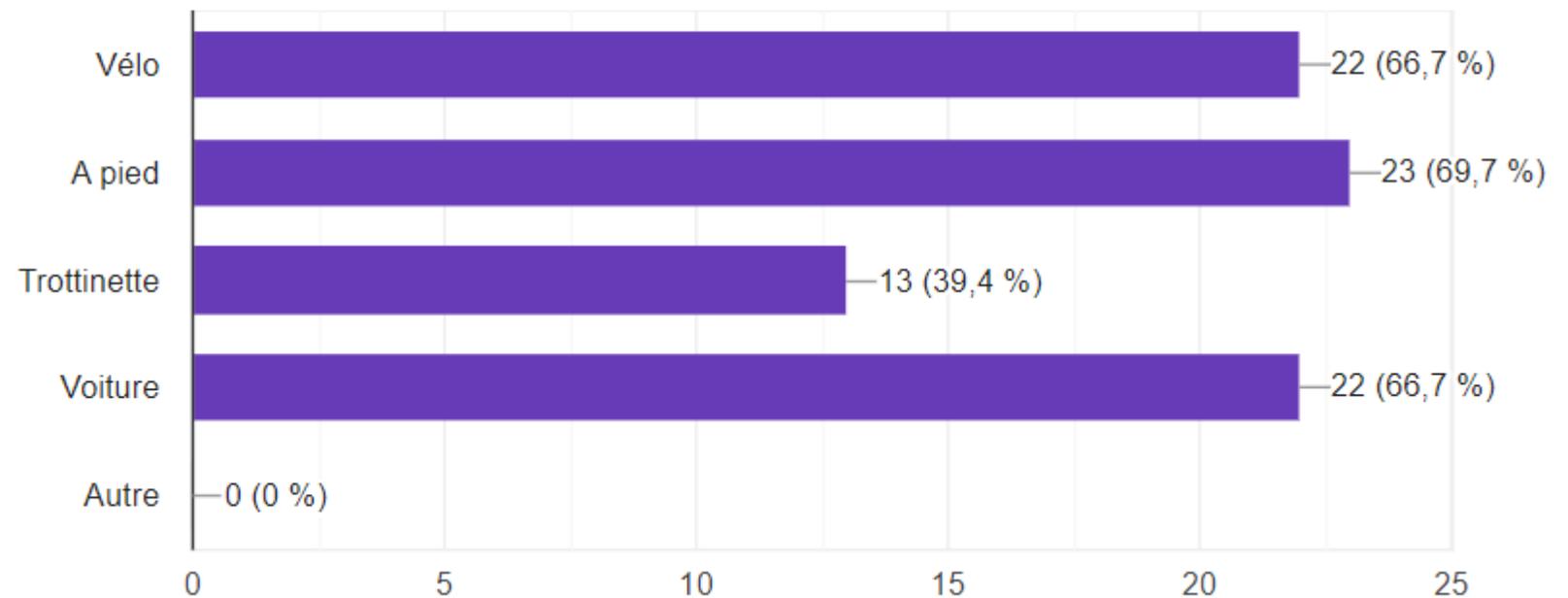
- **Objectifs de l'enquête** : proposer à la commune des points d'améliorations en faveur des mobilités douces pour les déplacements domicile-école.
- **Mobilités douces** = ensemble des déplacements non motorisés comme la marche à pied, le vélo, le roller et tous les transports respectueux de l'environnement.
- **Bénéfices attendus** : réduction de la pollution, augmentation de l'activité physique, meilleure santé physique, augmentation de la qualité de vie et des conditions de transports, etc.
- De nombreux élèves et leurs familles ont participé au défi "A l'école, j'y vais à vélo". Depuis cette date, certains vélos ou trottinettes ont été remisés au garage. Faute d'envie? En raison de difficultés sur le parcours?
- Les fruits de ce questionnaire seront transmis à la commune et à l'école. Ils permettront peut-être d'apporter des améliorations sur les parcours domicile-école permettant d'amplifier l'usage des mobilités douces dans le village.
- Il est possible de répondre au questionnaire soit pour toute une fratrie, soit si vous le souhaitez, pour chacun de vos enfants.

# 33 répondants

Quel moyen de transport votre (vos) enfant(s) utilisent-ils pour aller à l'école  
(plusieurs réponses possibles)?

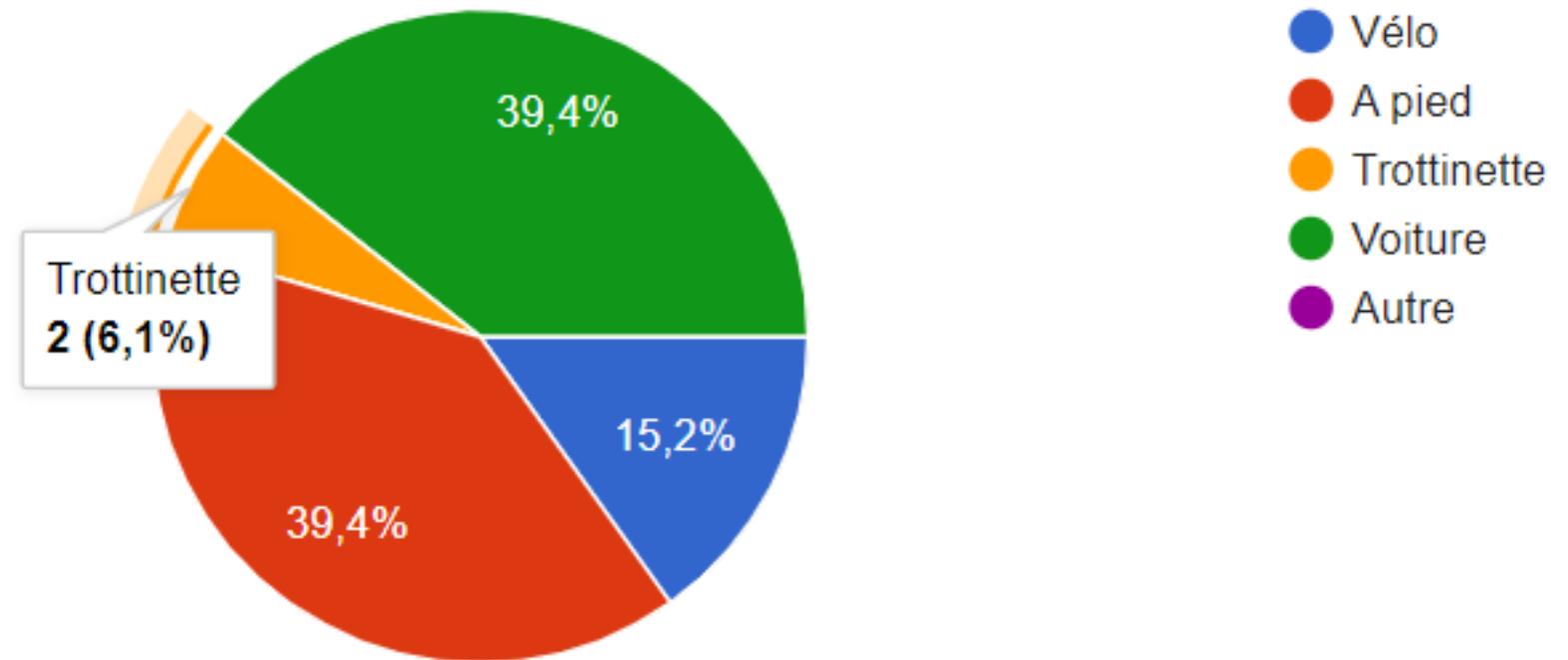
 Copier

33 réponses



## Lequel est le plus fréquent?

33 réponses



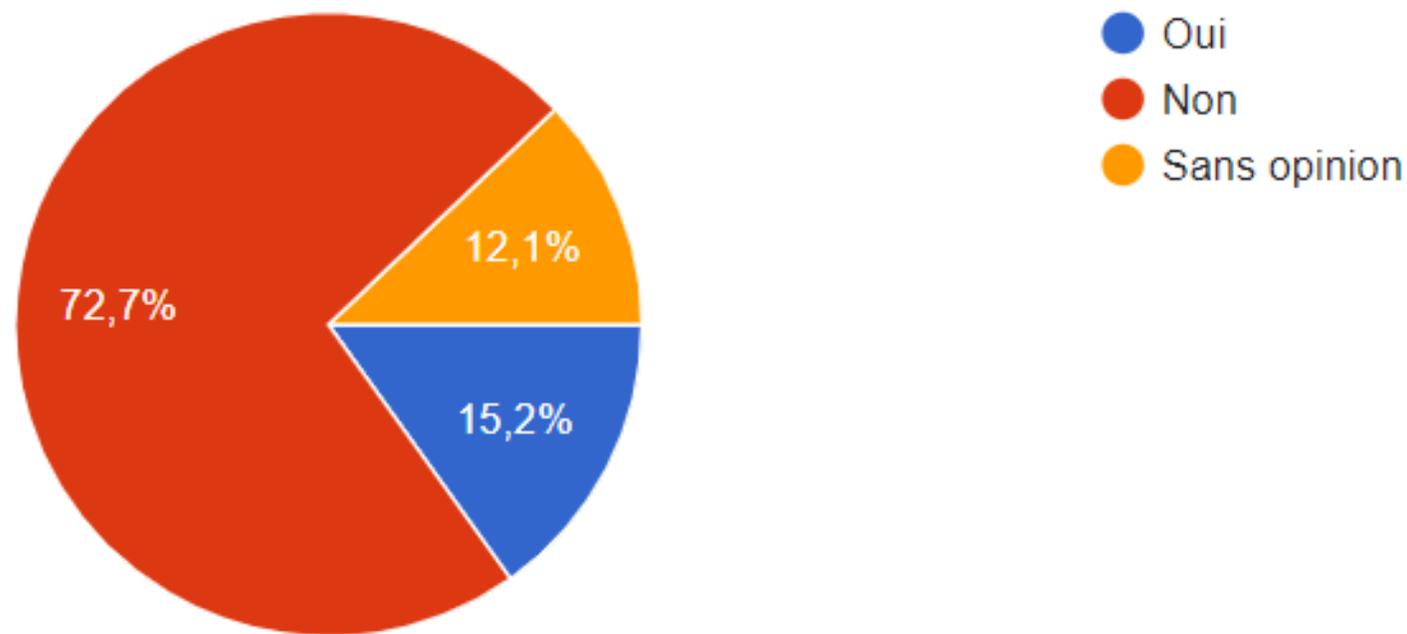
# Si les mobilités douces ne sont pas le moyen de transport le plus fréquent sur les trajets domicile école, quelle en est la raison?

## 11 réponses :

- Sécurité / Temps extérieur et sécurité du trajet / Manque de temps, sécurité
- Manque de temps, je dois me rendre au travail directement après l'avoir déposé à l'école, et il est encore trop petit pour y aller seul à pied (peut-être l'année prochaine...)
- Manque de temps bien souvent et organisation familiale
- Insécurité du centre ville (entre l'église et le pont à côté du foyer culturel)
- Distance avec la rue principale à traverser et le temps, dès qu'il fait beau c'est vélo.
- C'est plus pratique, c'est sur le trajet du travail
- Organisation liée à l'activité professionnelle
- Une partie du trajet est sans portion piste cyclable : de la mairie au lavoir et pas de trottoirs dans certaines rues. Et l'heure de l'école c'est l'heure de pointe!

Pensez-vous que les voies piétonnes et cyclables sont suffisamment sécurisées dans le village?

33 réponses



# Avez vous des points de sécurité à remonter au niveau de la sécurité routière dans la commune?

## 25 réponses

- Passage pour piéton au niveau du rond point de la rue de la gare, vers Ernolsheim, voies cyclables pour aller vers l'école maternelle et primaire inexistantes.
- Croisement rue des prés/rue des vergers - passage piéton proximité mairie (manque de visibilité virage, les voitures arrivent trop vite, faire zone 30 sur cet axe)- rue de la liberté/rue de la Poste manque de visibilité sens vers l'école.
- Une personne en particulier ne respecte pas la limitation de vitesse et roule à 80 km/h dans la rue de la forêt. Déjà signalé au conseil municipal, la personne semble s'être calmée depuis.
- Manque de trottoirs dans le quartier (rue Henri Meck, rue des Biches etc). Les enfants ne savent pas où marcher pour être en sécurité.
- Absence de piste cyclable au niveau de l'ancienne école maternelle (rue du cimetière) et la rue des près : 2 virages très dangereux avec aucune visibilité et des voitures qui roulent vite !...
- Il est URGENT de mettre en place des accès plus sécurisés pour les vélos ou piétons traversant la rue du Général de Gaulle vers l'ancienne école maternelle puis vers la rue des près.

# Avez vous des points de sécurité à remonter au niveau de la sécurité routière dans la commune?

## 25 réponses (suite)

- ▶ Peu voire très peu de respect des passages piétons sur la rue du Général de Gaulle... Les automobilistes roulent sans même faire attention aux piétons !
- ▶ Traversée de la rue de la gare.
- ▶ Les deux ponts métallique sur le chemin Hansi sont très glissant pour les piétons et les cyclistes par temps de pluie ou de givre(déjà assisté à plusieurs chutes). La vitesse est parfois importante sur la rue courlis au passage piéton et sur la rue albert schweitzer vers le nouveau passage piétons coté maternelle.
- ▶ Le carrefour entre la rue de la poste et le foyer culturel.
- ▶ Le carrefour au niveau de la rue de la poste et d'ailleurs la rue de la poste, très fréquentée, est dangereuse. L'axe principal du village rue de la Gare ne dispose pas de piste cyclable.
- ▶ Le stop à la sortie du parking de l'école rue de la forêt est trop en retrait par rapport à la visibilité qu'il offre. Il devrait être avancé au niveau de la matérialisation de la piste cyclable.

# Avez vous des points de sécurité à remonter au niveau de la sécurité routière dans la commune?

## 25 réponses (suite)

- Le point principal pour ma part est la traversée de la rue de la gare au niveau du numéro 57 /57 bis... Le passage piéton n'est pas sécurisé la vitesse des véhicules trop excessive , 90% des voitures passent sans même s'arrêter pour laisser passer les piétons qui attendent... Il y a un vrai danger dans cette rue à part pour le passage au niveau du feu....
- Vers chez moi, de la rue de la poste au lavoir environ.
- Pas de passage piéton au niveau du 35 rue du Général Leclerc pour traverser et se rendre au tabac où à boulangerie et pas de visibilité dans l'angle.
- Traversée du centre ville entre le cimetière et le foyer culturel (rue du General Leclerc : vitesse des voitures et visibilité / rue de l'école et rue de la liberté : manque trottoir et passage piéton !) - Trottoir trop étroit rue du Général Leclerc au niveau de la boulangerie - Éclairage inexistant des pistes cyclables qui longent les champs
- Trottoirs étroits proches de circulation abondante.

# Avez vous des points de sécurité à remonter au niveau de la sécurité routière dans la commune?

## 25 réponses (suite)

- ▶ Je trouve les trottoirs de la rue Beatrice Hess mal placés (un seul côté de la route avec un trottoir). Mes enfants ont tendance à marcher sur la route, pour réduire la distance à parcourir. La voirie étant cependant étroite, les voitures roulent doucement, et elles ont tendance à utiliser l'accès par l'avenue Albert Schweitzer. Ce n'est donc pas forcément problématique d'un point de vue sécurité.
- ▶ Traverser la rue du Général de Gaulle est assez stressant car les voitures vont trop vite et accélèrent parfois au niveau du passage piéton. Un ralentisseur élevant le passage piéton serait une bonne façon de faire ralentir les automobilistes. A pieds, les trottoirs sont trop étroits à certains endroits et par exemple dans la rue du Général Leclerc après le feu. Une personne en fauteuil roulant ou une poussette ne peut pas emprunter les trottoirs.
- ▶ Croisement très dangereux rue des prés en direction de la piste cyclable qui va vers le collège : mettre un miroir et une piste cyclable/passage piétons au niveau de la future maison seniors.
- ▶ Feu rouge au niveau de la concorde trop dangereux. Les voitures rue de la gare roulent beaucoup trop vite.

# Avez vous des points de sécurité à remonter au niveau de la sécurité routière dans la commune?

## 25 réponses (suite)

- Rue des Platanes est trop fréquenté aux horaires d'école pour laisser marcher un enfant de primaire (CP pour mon fils).
- La rue de la forêt pourrait intégrer une piste cyclable pour que les enfants puissent accéder en sécurité l'école en 2 roues.
- Rue du centre : trottoirs, vitesses 30, sens unique ou voix piétonne/velo/résidant.  
La rue de l'école : trottoirs, vitesses 30, sens unique ou voix piétonne/velo/résidant  
La rue du général Leclerc : trottoirs plus larges et/ou mise en place de pistes cyclables
- Les voitures passent bien trop vite dans des rues sans trottoirs : des sens unique ou des rues piétonnes : rue du centre? Rue de l'école ? Rue du général de Lattre de Tassigny ? Pour une alternative sécurisée à la rue du général Leclerc.
- Voitures qui roulent trop vite dans les rues du village et pas seulement dans les rues passantes. Au niveau du cimetière dans le petit passage étroit, il faut faire très attention car il n'y a pas de miroir afin de voir si un véhicule arrive.

# Avez vous des points de sécurité à remonter au niveau de la sécurité routière dans la commune?

## 25 réponses (suite et fin)

- Nombreux automobilistes ne respectent pas l'arrêt aux passages piétons notamment celui situé rue des Platanes devant l'aire de jeux et le second situé à moins de 100 mètres au croisement de la rue des Platanes et rue de la Forêt. Bien évidemment ces automobilistes irrespectueux sont des parents d'élèves qui déposent leurs enfants à l'école ce qui est encore plus rageant. Ces incivilités sont fréquentes le matin et le soir. J'ai déjà remonté l'information à la police municipale et demandé à ce qu'elle réalise un contrôle en verbalisant ces automobilistes car je pense sincèrement qu'une fois que plusieurs parents auront été verbalisés et que cela fera le tour de l'école, ils se calmeront tout seul. Dans le cadre de votre réunion, il serait bien de mener une campagne de sensibilisation et rappeler à ces automobilistes qu'un refus de priorité à un piéton coûte 135€ d'amende avec un retrait de 6 points sur son permis car cette information sera plus impactante que les conséquences d'un éventuel accident. Lorsque l'on touche au porte monnaie l'information percute plus efficacement surtout par les temps qui courent.
- Croisement rue de la poste et rue de la liberté.



# Discussion en conseil d'école

Nous espérons que ces éléments permettront à la commune de mieux cibler les points d'amélioration de la sécurité des trajets, favorables aux mobilités douces.

En complément du matériel vélo déjà donné aux enfants par la commune, cela permettra certainement de pérenniser l'engouement constaté lors des éditions à « l'école à vélo ».

Les parents d'élèves élus vous remercient.